



# Comité directeur du 25 janvier 2025

## Compte rendu

Samedi 25 janvier 2025 à 14h30 à Lyon

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Margot Lefevre, Jean-Luc Lurvois, Didier Pascal (trésorier adjoint), Françoise Ringot (trésorière), Alain Saint Arroman (secrétaire), Matthieu Vieira (secrétaire adjoint),,

Invités présent : Aurélie Gouaty (responsable féminines), Franck Gibaud (CDJE 63)

Excusé : Jérôme Valenti, Anton Telechev, Gérard Hernandez,

Non excusés : Bertrand Demaille, Guy Fanget, Rémi Legendre, Jean Marc Flouzat

### I. Administratif

- **PV réunion 21 septembre**

- Vote N°1 : pour = unanimité

Le PV est adopté.

- **Elections à la ligue**

Les élections pour le renouvellement du Comité Directeur de la ligue ARA se dérouleront le 23 février pendant le Championnat de ligue des jeunes. Elles seront précédées de l'AG ordinaire.

AG ordinaire : 13h30.

AG élective : 15h30

Pour l'élection, il y aura la possibilité de voter par correspondance.

Les votes par correspondances seront reçus jusqu'au vendredi 21 février au plus tard. Tous les documents sont envoyés par courrier postal dès le 27 janvier.

Suite à des problèmes de calendrier de certains de ses membres, la composition de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a été modifiée.

La CSOE proposée au comité directeur est composée comme suit :

Frédéric Le Deuff, Pascale Bonnet et Miguel Calin

• Vote N°2 : pour = unanimité

- **Elections CDJE Allier**

Après plusieurs années de mise en sommeil du CDJE en raison de conflits de personnes, la ligue a pu organiser des élections au mois de novembre 2024, un nouveau Comité Directeur a été élu et s'est tout de suite mis au travail. Florian Lougnon est le Président du CDJE

Avec la reconstitution récente d'un comité dans la Haute-Loire, ce sont 11 des 12 départements de la ligue qui sont dotés d'un comité fonctionnel.

## II. Point financier

- **Comptes 2024**

Françoise Ringot annonce que le compte de résultats sera positif, mais à la date du 25 janvier, il manquait encore quelques éléments pour produire un résultat définitif.

Les soldes au 31 décembre faisaient apparaître 2 267,39€ sur le compte courant et 37 567,92€ sur le Livret bleu

Une suggestion est émise d'augmenter l'aide aux jeunes pour leur participation à des championnats internationaux. Plutôt que de donner une somme fixe par participant, il y aurait plutôt une enveloppe globale à dispatcher selon le lieu du chpt.

La reconnaissance par l'État de la FFE comme sport de haut niveau va se décliner dans les Régions. Il devrait y avoir des enveloppes supplémentaires pour financer soit les stages, soit les jeunes haut niveau (participation aux championnats du monde et d'Europe)

- **Point subventions :**

- La subvention de la Région en matériel n'est pas encore rentrée.

- A la Région, la ligue a obtenu 2400€ en investissement et 6000€ en fonctionnement.

- Un dispositif formation devrait être pris en charge par la Région, notamment pour le CQP Echecs. La ligue doit porter le dossier. Il faudra lancer un appel à candidature pour le CQP.

- Au vu des restrictions budgétaires en cours à tous les niveaux, il est probable que l'enveloppe globale de l'ANS soit un peu réduite

- Le Compte-rendu financier ANS 2023, déposé en avril 2024, de la ligue pour l'action "Handicap-IME" fait référence à l'action réalisée par le club Ste Foy Echecs, qui n'avait pas été indemnisé pour cela sur le budget 2023. Le club se donc défrayé des 1500 € correspondant au montant de l'action ANS.

- Vote N°3 : pour = unanimité moins une abstention

- **Licences au 1<sup>er</sup> janvier**

Les chiffres des prises de licences disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2025 montrent une nouvelle progression de notre ligue. A cette date, nous avons 3215 licences A, soit seulement 130 de moins qu'au 31 août 2024. De date à date, nous sommes en progression de 3,5 %

La comparaison avec les chiffres des licences B n'est pas encore pertinente puisqu'au 25 janvier, seuls 4 des 12 départements avaient fait leur championnat scolaire

### III. JEUNES

- **Championnat de ligue des jeunes**

A un mois du Championnat de Ligue des Jeunes, *Matthieu Vieira* fait le point :

Il y a eu un petit ajustement dans l'équipe d'arbitres

Il semble y avoir un souci dans le timing d'installation du mobilier et du matériel de jeu. La Salle du tournoi ne serait pas disponible avant 20h vendredi 21/02. Il est rappelé aux organisateurs l'impératif que tout soit prêt pour samedi matin afin qu'il n'y ait pas de retard dans l'organisation.

311 participants ont été enregistrés

Pour rappel, il y a 1 place par catégorie/département + 180 places selon des quotas alloués en fonction du nombre de licences par catégorie/département.

Le système de 1 qualifié pour 5 participants marche bien dans certains départements et permet des qualifications supplémentaires.

On a enregistré plus de 1000 participants sur la totalité des championnats départementaux. Tous les départements ont fait des championnats à l'exception du Cantal.

Il est soulevé un certain manque de quotas de qualification en U8. Il se trouve que des chpts départementaux U8 se jouent avec une licence B, et les licences B n'entrent pas dans le calcul des quotas.

C'est l'Auvergne qui sera privilégiée pour le Championnat de ligue des jeunes 2026, mais il faut que des candidats se manifestent.

- **N3 jeunes**

Le nombre d'équipes inscrites en augmentation fait que 5 groupes ont été constitués.

Nous avons droit à 1 qualifié par ZID pour accéder à la N2. Cébazat étant la seule équipe d'Auvergne, si cette équipe termine 1<sup>ère</sup> de son groupe, elle monte.

En dehors de ce cas de figure, les 1<sup>ers</sup> de chaque groupe se rencontreront pour la phase finale le 18 mai.

- **Stage haut niveau**

Une sélection de 28 jeunes, 17 Garçons 11 Filles a été faite, représentant 8 départements. Ce sont les petits-poussins, poussins et pupilles 1ère année qui ont été retenus. Il a été tenu compte notamment des résultats de chacun lors des différents championnats (Départementaux, ligue, France). Finalement, le nombre de participants sera de 26.

La question se pose de savoir quelle décision prendre au sujet des 8 jeunes qui sont sur la liste d'attente.

Il est proposé que les 8 en liste d'attente ne soient pas pris et qu'on s'en tienne aux 27 sélectionnés.

● Vote N°4 : pour = unanimité

Les entraîneurs sélectionnés seront : Margaux Lefèvre, Alexandre Regnault, Mathieu Parny, Pierre Dubois, Cyrielle Monpeurt.

En outre, une personne titulaire du BAFA sera chargée de l'animation et de la vie en commun en dehors des sessions d'entraînement.

Quentin Loiseau, Directeur de la Performance à la FFE sera invité

Un bus pour transporter les jeunes de Bourgoin-Jallieu à Autrans sera retenu afin d'éviter que tous les parents ne fassent un déplacement supplémentaire.

Il est proposé que la rémunération actuellement des encadrants soit portée de 100€ à 110€ par jour.

● Vote N°5 : pour = unanimité moins 2 abstention

- **Finale du rapide jeunes**

Il faudra lancer un appel à candidature pour la finale du rapide jeunes de la ligue de septembre 2025.

## IV. Scolaire

Jean-Luc Lurvois fait remarquer que des boule papi sans les noms des établissements scolaires lui sont envoyées, ce qui est tout à fait contraire au règlement et très nuisible à la bonne gestion des finales académiques.

Il rappelle également qu'il existe plusieurs utilitaires développés ces dernières années pour faciliter la gestion des championnats départementaux.

Devant les difficultés de déplacements parfois longs les mercredis, il est proposé de privilégier le samedi pour faire les finales académiques.

En raison d'un incident avec un organisateur de finale académique qui avait mis le 1<sup>er</sup> mars comme date, Françoise Ringot demande que le Règlement scolaire national encadre les dates possibles des finales académiques.

## V. Féminines

Aurélié Gouaty s'est occupée depuis plusieurs mois de reprendre en main le secteur féminin.

Elle donne l'ensemble des dates et des organisateurs dans les différentes compétitions féminines et mixtes.

- **N2 Féminine** 16 février :

Auvergne : Clermont-Ferrand Echecs

Lyonnais : Lyon Olympique Echecs

Dauphiné-Savoie : Coublevie

- **Coupe de la Parité** : samedi 8 mars

Auvergne : Yssingeaux

Lyonnais : Gex

Dauphiné-Savoie : Eybens

- **Trophée Roza Lallemand** : 13 avril

Auvergne : Echiquier Clermontois Arverne

Lyonnais : Lyon Olympique Echecs

Dauphiné-Savoie : Albertville

La ligue participera au déplacement des joueuses qualifiées pour la finale nationale du Trophée Lallemand. Il y a 1 qualifiée par 10 participantes

Une enveloppe globale de 2000€ est proposée.

- Vote N°5 : pour = unanimité

## VI. Formation

*Didier Pascal* fait le point au sujet des formations : 2 stages DAFFE ont eu lieu dans la ligue en 2024 à Annemasse et à Grenoble. Un autre est en cours en ce moment toujours à Grenoble.

2 sessions du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) sont envisagées par la FFE pour 2025 : un en formation classique, un autre en VAE (Validation par les acquis de l'expérience)

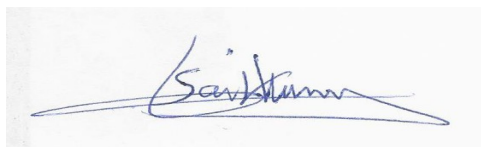
- formation arbitres : 5 formation continue ont eu lieu dans la ligue en 2024.

Un stage d'arbitre open est prévu pour février.

## VII. Divers

*Alain Saint Arroman* rapporte l'absence d'organisateur pour la finale nationale des écoles. Il lui a été demandé de tout faire pour qu'elle ait lieu. Un contact a été pris avec le centre « Le Vertaco », celui où se déroule le stage jeunes.

Le secrétaire,  
Alain SAINT ARROMAN



Le président,  
Georges BELLET

